
ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du mardi 27 août 2019, à 19h30

Salle du conseil municipal

Secteur de Sainte-Monique

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation de procès-verbaux.
3. Rapports sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et approbation des comptes payés et à payer. (G5 213 N1048)
4. Octroi d'une aide financière à « Forme-Active » pour le projet intitulé « Implantation en entreprise d'un programme intégré d'amélioration globale de la santé des employés » (FSPS 2019-04). (G5 500 N15193 #106504)
5. Paiement d'une subvention à « Tricentris ». (X4 111 103 U4 N13429)
6. Autorisation et signature d'une demande d'aide financière et d'une convention d'aide financière dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) relativement au projet Internet haute vitesse. (G5 500 U4 N15382)
7. Acceptation finale de travaux.
8. Soumission relative à un mandat de services professionnels concernant la préparation des plans et devis incluant la surveillance des travaux relatifs à la construction d'un poste de pompage et d'une conduite de refoulement pour desservir le secteur ouest de Mirabel-en-Haut. (2019-060) (X3 512 U3 N14421)
9. Soumission relative à la fourniture et l'installation d'abris 12'x16' aux parcs Cardinal et Charlebel et aux centres culturels Joseph-Savard et Saint-Benoît. (2019 061) (G7 115 U3 N15206)
10. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 6 047 507 (rue de la Turquoise), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N15470 #106561)
11. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 4 966 092 (rue de la Tourmaline), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N14834 #106562)
12. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 6 047 501 (rue du Zircon), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N15524 #106564)
13. Échange de terrains, soit les lots 6 295 135 et 6 295 136 appartenant à la Ville, contre le lot 6 295 138 appartenant à la compagnie « Les Promenades du Boisé Mirabel inc. », dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (G7 100 N13247 et G7 410 N13247)
14. Abrogation d'une partie de la résolution numéro 904-11-2018 Acquisition d'une servitude permanente de drainage pluvial et de

réseau d'égout sanitaire sur une partie des lots 6 028 125 et 6 028 126, dans le secteur de Saint-Janvier, de « 9224-3252 Québec inc. (Pascal Demers) », afin de retirer la servitude permanente à des fins de réseau d'égout sanitaire sur une partie du lot 6 028 126. (X3 512 S14 N15346 #104208)

15. Acquisition d'une servitude permanente à des fins de réseau d'égout sanitaire sur une partie du lot 6 028 126, dans le secteur de Saint-Janvier, de « 9224-3252 Québec inc. (Pascal Demers) ». (X3 513 S14 N15346 #104208)
16. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2338 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :
 - prévoir des normes pour l'utilisation de conteneurs à des fins de culture agricole;
 - permettre l'utilisation de conteneurs à des fins de culture agricole dans la zone RU 3-8. (G8 400)
17. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :
 - prévoir des normes pour l'utilisation de conteneurs à des fins de culture agricole;
 - permettre l'utilisation de conteneurs à des fins de culture agricole dans la zone RU 3-8. (G8 400) (U-2338)
18. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2339 modifiant le règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro U-2304 de façon à ajouter une section afin d'assujettir les complexes de conteneurs à des fins de culture agricole au PIIA. (G8 400)
19. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro U-2304 de façon à ajouter une section afin d'assujettir les complexes de conteneurs à des fins de culture agricole au PIIA. (G8 400) (U-2339)
20. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2340 modifiant le règlement de construction numéro U-2302 de façon à permettre l'installation de complexes de conteneurs à des fins de culture agricole sur des pieux. (G8 400)
21. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de construction numéro U-2302 de façon à permettre l'installation de complexes de conteneurs à des fins de culture agricole sur des pieux. (G8 400) (U-2340)
22. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2342 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :
 - agrandir la zone H 10-73 à même une partie de la zone RU 10-67, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - autoriser dans la zone H 10-73, les habitations unifamiliales contiguës, dont les bâtiments ont une largeur de façade minimale de 6,0 mètres au lieu de 7,5 mètres dans le secteur de Saint-Augustin;
 - permettre dans la zone H 10-73, les allées de circulation situées à 2,5 mètres de tout bâtiment principal au lieu de 3 mètres;
 - permettre les usages de la sous-classe P4-04 (télécommunications et services connexes) dans la zone RU 2-16, dans le secteur de Saint-Antoine. (G8 400)
23. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :
 - agrandir la zone H 10-73 à même une partie de la zone RU 10-67, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - autoriser dans la zone H 10-73, les habitations unifamiliales contiguës, dont les bâtiments ont une largeur de façade minimale

- de 6,0 mètres au lieu de 7,5 mètres dans le secteur de Saint Augustin;
- permettre dans la zone H 10-73, les allées de circulation situées à 2,5 mètres de tout bâtiment principal au lieu de 3 mètres;
 - permettre les usages de la sous-classe P4-04 (télécommunications et services connexes) dans la zone RU 2-16, dans le secteur de Saint-Antoine. (G8 400) (U-2342)
24. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement interdisant la circulation des véhicules lourds sur une partie du rang de La Fresnière, de la montée de la Côte Rouge à la montée Rochon, sur une partie de la rue Chénier du rang de La Fresnière à l'entrée du secteur de Saint-Benoît et sur la montée Robillard jusqu'à la limite de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2341)
25. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement décrétant des travaux de nettoyage du cours d'eau Rang du Milieu, dans le secteur de Saint-Benoît, et plus particulièrement des travaux de nettoyage du premier tiers inférieur, de déboisement, de régilage, d'ensemencement et autres travaux connexes, y compris les relevés topographiques et la surveillance desdits travaux, et cela sur une distance d'environ 1460 mètres linéaires, à partir d'environ 95 mètres en aval de la limite des lots 1 555 409 et 4 122 407 et se terminant à la limite du lot 1 555 418, décrétant une dépense et une taxe spéciale dans l'année de la réalisation des travaux à cette fin et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2343)
26. Nomination au poste de contremaître pour le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. (G4 200)
27. Nomination au poste de réceptionniste pour le Service des communications. (G4 200)
28. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-38, relativement à la construction de trois habitations résidentielles détachées, de type 12plex sis sur la rue du Tisserand, lots 6 204 487 et 6 204 489 ainsi que les lots 6 275 805 à 6 275 807 et 6 204 488 (lots projetés 6 303 493 et 6 303 492), dans le secteur de Saint-Canut. (X6 114)
29. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-39, relativement à la rénovation d'un bâtiment commercial sis au 17525, rue Charles, sur le lot 2 362 050, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
30. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-41, relativement à la rénovation extérieure d'un bâtiment commercial sis au 13729, boulevard du Curé-Labelle, sur les lots 2 655 342 et 2 655 351, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
31. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-21, relativement à la construction d'un bâtiment résidentiel en secteur villageois sis sur la rue Saint-Étienne, sur le lot 1 555 695, dans le secteur de Saint-Benoît. (X6 114)
32. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-42, relativement à la construction d'un centre de livraison, situé dans la zone ZOP2-35, sis au 13100, rue Henri-Fabre, sur les lots 5 963 248, 5 963 250 et 5 963 249, dans le secteur aéroportuaire. (X6 114)
33. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-43, relativement à la construction d'un bâtiment pour plusieurs établissements industriels ou commerciaux sis au 11685,

montée Sainte-Marianne, sur les lots 5 383 748 et 5 478 455, dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X6 114)

34. Installation de panneaux d'arrêt dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X3 310 N7989)
35. Interdiction de stationner sur la rue Notre-Dame, devant le numéro civique 17885, dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X3 310 N7989)
36. Décision relative au transport hors normes par la compagnie « Transport Spécialisé Chainé inc. ». (X3 300)
37. Signature d'une entente avec le Collège d'enseignement général et professionnel Lionel-Groulx concernant l'utilisation d'un terrain pour des cours de pratique de conduite de tracteur. ()
38. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement numéro 457 Concernant la gestion des services d'aqueduc et d'égout, afin de modifier les heures et périodes de restriction de la consommation de l'eau et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2344)
39. Demande au ministère des Transports du Québec relativement à des mesures de sécurité concernant l'intersection de la route Arthur-Sauvé et de la montée Villeneuve et du rang Saint-Étienne, dans le secteur de Saint-Augustin. (X3 600)
40. Dépôt de documents.
41. Affaires nouvelles.
42. Parole aux conseillers.
43. Période de questions.
44. Levée de la séance.

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate